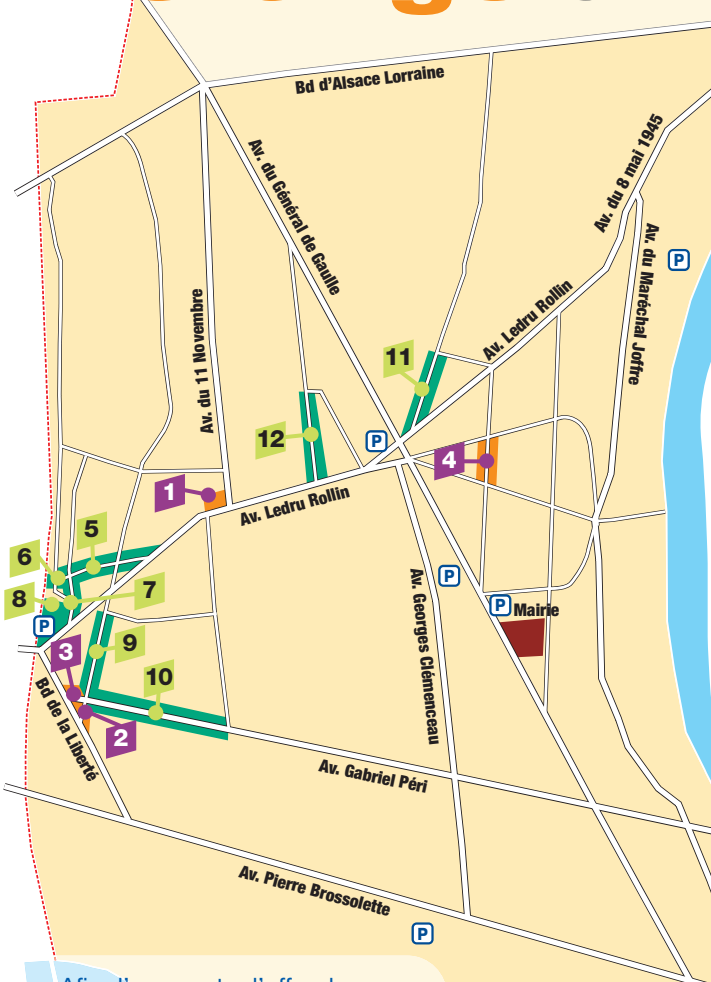


# ATTENTION !

## Extension des zones de stationnement orange et verte



### ZONE ORANGE

- 1 Avenue Ledru-Rollin (côté impair entre l'avenue du 11 Novembre et le n° 39)
- 2 Rue de Tannebourg (entre le boulevard de la Liberté et l'avenue Gabriel Péri)
- 3 Avenue Gabriel Péri (entre la rue de Tannebourg et le boulevard de la Liberté)
- 4 Rue Fratellini (entre la rue de la Marne et la rue de la Station)

Payant du mardi au dimanche matin de 9 h 30 à 12 h 30, et de 14 h 30 à 19 h. Gratuit le dimanche après-midi, le lundi, les jours fériés et au mois d'août. Stationnement limité à 24 h maximum.

### ZONE VERTE

- 5 Rue de Belfort
- 6 Rue de Nancy (de la rue de Colmar à la rue de Belfort)
- 7 Rue de Colmar (de la place de la République à la rue de Belfort)
- 8 Parkings de la place de la République
- 9 Rue de Tannebourg (de la rue des Cémonceaux à l'avenue Gabriel Péri)
- 10 Avenue Gabriel Péri (de la rue de Tannebourg à la rue Jean d'Estienne d'Orves)
- 11 Rue de la Gaité (entre l'avenue Ledru-Rollin et la rue des Champs)
- 12 Allée Victor Basch (entre l'avenue Ledru-Rollin et la rue de la Ferme)

Payant du mardi au samedi de 8 h à 20 h. Gratuit le dimanche, le lundi, les jours fériés et au mois d'août. Possibilité d'acquiescer une carte de résident.

Afin d'augmenter l'offre de stationnement dans diverses voies de la commune, la Municipalité a décidé de mettre en place de nouvelles zones verte et orange. Ces modifications prennent effet ce **mardi 5 septembre 2006**.